



# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

*Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997*

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70  
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

## **Rapport d'Activité de la Commission Scientifique 2023**

Catherine Ducarre - Présidente

Géraldine Troian-Couraud - Vice-présidente

Deux réunions de la commission scientifique se sont tenues en 2023.

Le 29 janvier 2023 (une vingtaine de participants en distanciel) fut l'occasion du bilan des quatre années de « brunchstormings » animés par Noëlle Franck et Fabienne Fillion (cf compte-rendu sur le site SPP). La dimension démocratique des échanges a été soulignée ainsi que la contribution à une meilleure compréhension des enjeux institutionnels et scientifiques de la SPP. L'équipe sortante a pris le temps de transmettre l'expérience de ces quatre années aux nouvelles responsables, Catherine Ducarre et Geraldine Troian-Couraud, en présence de la secrétaire scientifique, Sylvie Pons-Nicolas.

Le 13 novembre 2023 s'est tenue la première séance de la commission scientifique animée par les nouvelles responsables, récemment nommées par le nouveau bureau de la SPP. 33 personnes ont participé en distanciel.

Le but de cette première séance était de recueillir le plus spontanément possible les propositions de thèmes et les avis sur la vie scientifique de la société. Un mail avait été préalablement adressé à tous les membres et AEF pour inviter ceux qui le souhaitaient à présenter un sujet qui leur semblait important pour le fonctionnement et l'avenir de la SPP.

Parmi les nombreuses interventions, Ellen Sparer, directrice de l'Institut de psychanalyse de Paris, a fait part de sa préoccupation quant aux difficultés que les AEF rencontrent pour s'engager une fois admis au sein de la SPP. Jocelyne Siksou a présenté le nouveau fonctionnement de la bibliothèque, avec des horaires d'ouverture plus larges, et la volonté d'accompagner les recherches des membres. Marie-Hélène Huet a présenté la commission socio-professionnelle. Paul Denis, ancien président de la commission scientifique, a rappelé la mission d'évaluation des activités scientifiques dévolue à cette commission. Cette question de l'évaluation fut évoquée et discutée pour les colloques mais aussi plus généralement pour la psychanalyse comme science et pratique. Pascal Henri Keller insiste sur l'importance de confronter les concepts psychanalytiques avec les théories provenant de champs extérieurs à la psychanalyse, en particulier médicales et neurobiologiques. Nathalie Castay, responsable d'un centre de jour pour adolescents à Bordeaux, a fait part de son souhait d'effectuer une recherche sur les effets thérapeutiques du psychodrame psychanalytique et des ateliers à médiation.

Par ailleurs plusieurs séminaires sont évoqués qui peuvent donner lieu à des réflexions et questionnements théorico-cliniques, dont les échanges cliniques du samedi (Sylvie Pons-Nicolas) où le mémoire d'un membre est discuté par trois adhérents.

Un retour sur cette réunion du 13 novembre a été fait auprès du Conseil d'administration du 5 décembre 2023. Celui-ci a souligné l'importance de la commission scientifique, notamment pour décloisonner les débats concernant la vie scientifique de la SPP. Est posée la question des rôles et attributions respectives de la commission scientifique, du CRDP (Commission pour la Recherche et le Développement de la Psychanalyse) et du CST (Conseil Scientifique et Technique), ce dernier ne fonctionnant pas pour l'instant, faute de candidat à sa présidence. Emmanuelle Chervet se propose de préparer un exposé sur l'histoire de ces instances, exposé qui selon nous pourrait être repris lors de la prochaine séance de la commission.

Nous estimons que le propre de la commission scientifique est de permettre à tous – membres et AeF – de soulever des questions concernant la vie scientifique de la société et aussi de réfléchir en lien avec le secrétariat scientifique et les différentes instances.

Nous solliciterons également l'éclairage de ceux qui peuvent nous aider à prendre du recul sur notre institution, sur notre identité psychanalytique au sein du socius et sur l'évolution des pratiques en France et dans le monde.